

## **La conseillère Collinge : claviéroise ou anthisnoise? - 09/02/2008**

**Anthisnes** - La conseillère PS-IC, Mélanie Collinge, est-elle fictivement domiciliée à Anthisnes? C'est la question posée par l'opposition au ministre Courard.

*«Le numéro que vous avez composé n'est pas attribué.» Plus personne ne répond au 086/34 49 20. Ce numéro, c'est celui d'une habitation de la rue de la Drève à Ochain (Clavier). Si on en croit le courrier qui nous a été envoyé par Françoise Keysers, la conseillère d'opposition MR-IC d'Anthisnes, c'est dans cette maison que réside principalement Mélanie Collinge, conseillère PS-IC... à Anthisnes! «Le groupe MR-IC s'interroge sur la résidence principale de Mélanie Collinge.» C'est sur base l'annuaire téléphonique 2008, où le mari de Mélanie Collinge est toujours repris en tant qu'abonné à Clavier, que le groupe MR-IC est monté aux barricades. «Selon nos informations, de fortes présomptions indiquent que l'intéressé n'aurait pas sa résidence principale à Anthisnes.» Mais ce numéro, il n'est plus activé...*

Un courrier a d'ailleurs été envoyé au ministre Courard pour solliciter une enquête. Jeudi, le groupe d'opposition a reçu une réponse du ministre informant qu'il chargeait la Direction Générale des Pouvoirs Locaux d'instruire le dossier.

*C'est vrai que, sur les dernières années, Mélanie Collinge a déménagé à quelques reprises. En 2005, lors de la précédente législature, elle a d'ailleurs démissionné du conseil communal d'Anthisnes. «Quand je me suis mise en ménage, nous n'avons pas trouvé de logement sur Anthisnes. Et comme ma maman est propriétaire d'une maison à Clavier...» Le couple y a alors emménagé. «Nous avons aussi, en juin 2006, entamé la construction de notre maison à Anthisnes. On pensait que ça allait prendre moins de temps.» Et, pour être réélue aux élections d'octobre 2006, Mélanie Collinge devait être domiciliée à Anthisnes. «Je suis fortement intéressée par la politique. Comme notre maison allait être terminée, on s'est dit qu'on allait revenir chez papa et maman le temps de finir la maison.» Le couple s'est alors installé chez la maman de Mélanie, à Hody. «On y est revenu en juillet 2006. Et la preuve, c'est que j'avais des chèvres et un chien à Clavier et qu'ils n'y sont plus! »*

*Et la maison de Clavier? «On y a toujours la plupart de nos meubles car on ne savait pas tout déménager. On y va de temps en temps, quand on a besoin d'intimité ou pour voir des amis.» Et lors de son retour à Anthisnes, Mélanie Collinge, comme tout autre citoyen, a reçu la visite du policier de quartier pour établir sa domiciliation.*

Quant à Françoise Keysers, qui se défend *«de porter des accusations»*, elle constate. *«Je constate que les véhicules ne sont plus jamais là.»* Un argument que balaye facilement la conseillère incriminée. *«J'ai changé deux fois de voiture et mon mari aussi. La police nous avait aussi demandé de ne plus garer la voiture près de la route car c'est trop dangereux. Maintenant, on les gare derrière.»*

Mais Françoise Keysers n'en démord pas. *«Je trouve qu'il n'est pas normal pour ses électeurs de devoir se rendre dans le village voisin pour y rencontrer celle qui a été élue à Anthisnes.*

*Les élections ont eu lieu en octobre 2006 et nous sommes en février 2008. Une commune ne se gère pas de l'extérieur!»*

Emmanuel HUET (Le Jour Huy-Waremme)